

COMMUNE DE SAINT BONNET LE COURREAU
DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2019

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12 Votant : 12 Absents : 3

L'an deux mil dix-neuf le quinze mai, le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet le Courreau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie, sous la Présidence de Mr Epinat Joël.

Date de la convocation : le 10 mai 2019

Présents : Joël Epinat, Delphine Vial, Jean-Luc Béal, Véronique Montillard, David Breuil, Michel Rémy, Frédéric Masson, Maryline Gaillard, Annie Tarquini, René Trunel, Jeanine Maison, Laura Grandpierre,

Absents : Raphaël Moulin, Elodie Jacquet Chambon, Armand Catesson

Secrétaire : Vial Delphine

Attribution marché « aménagement du secteur de la Maison des Sœurs »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 1 lot lancée le 12 avril 2019 pour les voiries et réseaux du lotissement des Rapeaux.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le vendredi 26 avril 2019 pour l'ouverture des enveloppes, a analysé le dossier unique reçu selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations). L'entreprise GOURBIERE GACHET a été la seule entreprise à déposer un dossier. Après étude du dossier de candidature, la commission d'appel d'offre propose de retenir l'entreprise GOURBIERE GACHET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide suivre l'avis de la commission d'appel d'offre et attribue le marché « aménagement du secteur de la Maison des Sœurs » à l'entreprise GOURBIERE GACHET

Questions diverses

- Devis travaux cimetière : des devis ont été demandés pour réaliser une nouvelle allée dans le cimetière. Après étude des différents devis le conseil municipal décide de retenir le devis de Freddy Clair d'un montant de 7 180,00€ HT.
- Des problèmes d'écoulement des eaux pluviales se posent dans le secteur de la Croix du Treyve. Afin d'éviter d'éventuelles inondations lors de fortes pluies, il est nécessaire de prévoir un bassin d'infiltration. Après étude des différents devis le conseil municipal décide de retenir le devis de Gourbière Gachet d'un montant de 3 787,50€ HT.

A Saint Bonnet le Courreau
Le 17 mai 2019

Le Maire
Joël EPINAT